

THD

TRÈS HAUT DÉBIT

UN PROBLÈME DE THD ?

Toute demande d'information doit être adressée à la société Covage

Contact :

info-fibre-paris-saclay@covage.com

Afin que le SIPPAREC et l'agglomération puissent évaluer les remontées, pensez à les mettre en copie.

Contact pour le SIPPAREC :

numerique@sipparec.fr

Contact pour la Communauté Paris Saclay :

contact@paris-saclay.com

Le SIPPAREC assure le déploiement de la fibre optique sur les villes de Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust, par le biais d'un transfert de compétence de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay vers le SIPPAREC. Dans ce cadre, le SIPPAREC a délégué le déploiement du réseau à la société Covage, au travers d'une délégation de service public (DSP).

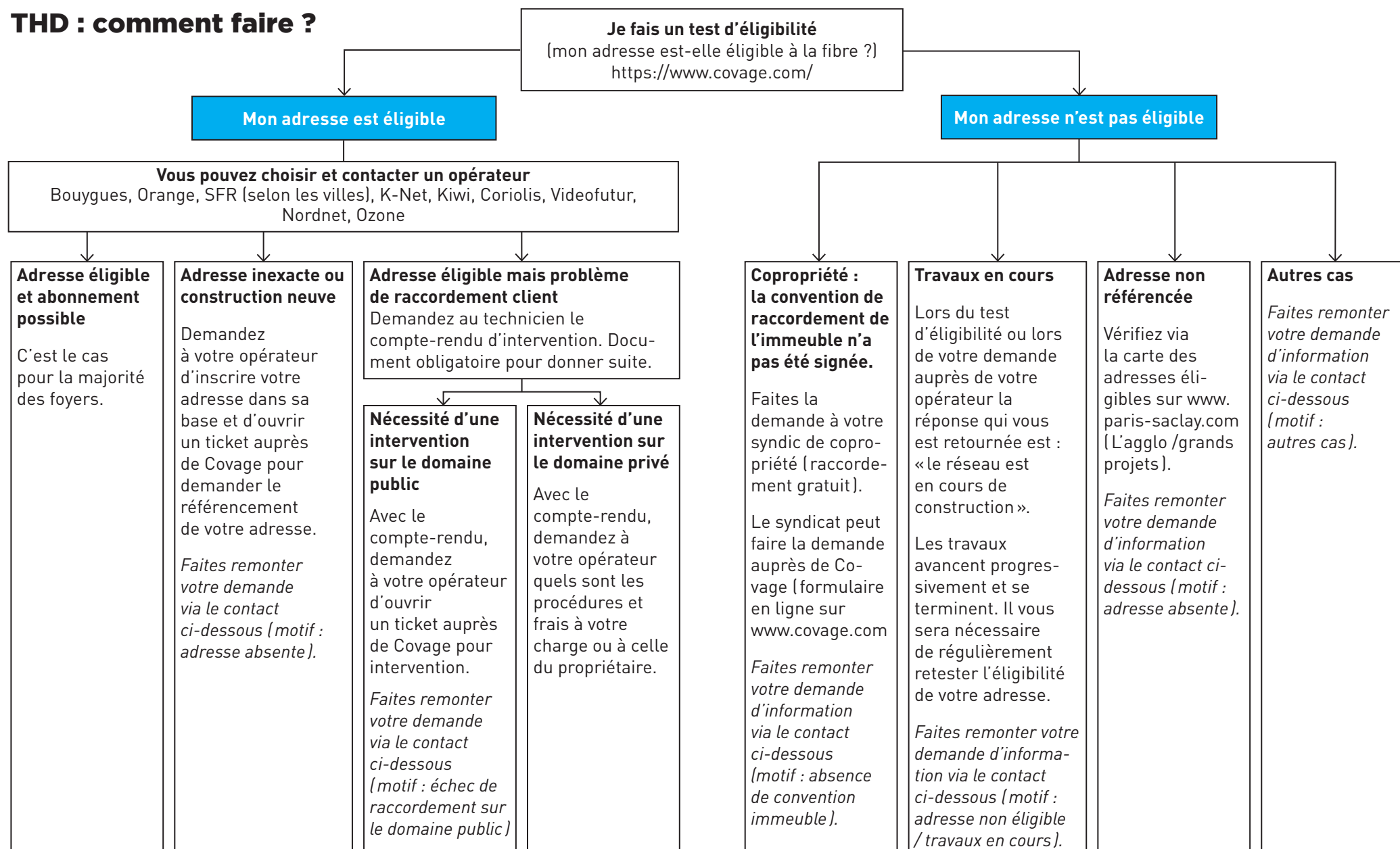
Pour permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs, Covage a engagé des travaux de réaménagement du réseau de fibre optique en 2019. Ces travaux ont entraîné un gel progressif de tout nouvel abonnement, pouvant occasionner des dysfonctionnements de la qualité du service fibre, pour les habitants qui avaient déjà un abonnement, mais la commercialisation des offres très haut débit a progressivement repris depuis début 2020.

Actuellement 85 % des foyers couverts par la DSP sont raccordables et environ 20 % ont déjà souscrit un abonnement à la fibre.

Vos élus communautaires s'engagent et mettent tout en œuvre pour assurer l'accès à la fibre pour tous, bien conscients que ce service est particulièrement indispensable en cette période.

Pour vous accompagner dans vos démarches, l'agglomération vous propose ce document récapitulatif pour un traitement optimisé de vos demandes, en fonction de votre situation.

THD : comment faire ?



CONTACTS ET REMONTÉES DE VOS DEMANDES : info-fibre-paris-saclay@covage.com

Pour que le SIPPAREC et l'Agglomération puissent évaluer les remontées, pensez à les mettre en copie : numerique@sipparec.fr / contact@paris-saclay.com

Consultez également la FAQ sur le site de Covage (www.covage.com/fibre/la-fibre-pour-les-particuliers).